



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 19 novembre 1997 — N° 135

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

19 novembre 1997

19 novembre 1997

Le mercredi 19 novembre 1997

N° 135

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Williams (Nelligan) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il retire du projet de loi n° 161, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, les articles qui imposent une hausse de taxes et d'impôts pour les contribuables québécois.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et cinq minutes sont allouées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Williams.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 h 00, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

19 novembre 1997

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Jolivet, leader du gouvernement, au nom de M. Laprise (Roberval) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 198 Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

La motion est adoptée.

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 057 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant la mise en vigueur de l'intégration tarifaire dans le transport en commun du Grand Montréal.

(Dépôt n° 1274-971119)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 292 citoyens et citoyennes des comtés de Kamouraska-Témiscouata et de Rivière-du-Loup, concernant la réforme de la *Loi sur l'instruction publique*.

(Dépôt n° 1275-971119)

19 novembre 1997

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Lefebvre (Frontenac) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le Président, M. Jolivet, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Lefebvre (Frontenac) dépose :

Copie du rapport du groupe tactique d'intervention à la suite d'une visite effectuée à l'Hôpital St-Julien, le 10 mai 1996.

(Dépôt n° 1276-971119)

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté à la séance du 18 novembre 1997 sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 159, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 163 en annexe)

Pour: **61** Contre: **39** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 159 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 159 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

19 novembre 1997

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par M. Williams (Nelligan). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il retire du projet de loi n° 161, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, les articles qui imposent une hausse de taxes et d'impôts pour les contribuables québécois.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 164 en annexe)

Pour: **39** Contre: **61** Abstention: **0**

Motions sans préavis

M. Baril (Berthier) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la prévention de la toxicomanie qui a pour thème cette année « Mêle-toi de tes affaires : ose parler ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. MacMillan (Papineau) dépose :

Un texte signé par M. Martin Mac Millan, intervenant en toxicomanie, concernant la semaine de la toxicomanie.

(Dépôt n° 1277-971119)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

19 novembre 1997

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le rapport du comité sur le développement d'une très grande bibliothèque, intitulé « Une grande bibliothèque pour le Québec »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 163, Loi modifiant la Loi sur le curateur public et d'autres dispositions législatives relativement aux biens soumis à l'administration provisoire du curateur public;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 149, Loi portant réforme du régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques, afin d'examiner les engagements financiers du ministère des Transports contenus dans les listes du mois de décembre 1996 à mars 1997 et ceux du ministère de la Sécurité publique contenus dans les listes du mois de novembre 1995 à mars 1997.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

19 novembre 1997

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 166 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 166 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

À 18 h 02, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 novembre 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

19 novembre 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 159, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant :

(Vote n° 163)

POUR - 61

Barbeau	Boucher	Jolivet	Morin
Baril	Boulerice	Julien	(Dubuc)
(Arthabaska)	Brassard	Jutras	Morin
Baril	Caron	Kieffer	(Nicolet-Yamaska)
(Berthier)	Carrier-Perreault	Lachance	Papineau
Beaudoin	Charest	Landry	Paré
Beaumier	Chevrette	(Verchères)	Payne
Bégin	Cliche	Laprise	Pelletier
Bélanger	Côté	Laurin	Perreault
(Anjou)	Désilets	Leduc	Rioux
Bertrand	Deslières	Léger	Robert
(Charlevoix)	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Rochon
Bertrand	Duguay	Léonard	Saint-André
(Portneuf)	Facal	Létourneau	Signori
Blackburn	Gagnon	Malavoy	Simard
Blais	Gaulin	Marois	(Richelieu)
Boisclair	Gendron	Ménard	Trudel
Bouchard	Harel		

CONTRE - 39

Beaudet	Brodeur	Cusano	Gautrin
Béchar	Chagnon	Delisle	Gobé
Bélanger	Chalifoux	Dumont	Houda-Pepin
(Mégantic-Compton)	Chenail	Farrah	Lafrenière
Benoit	Cherry	Filion	Lamquin-Ethier
Bordeleau	Ciaccia	Frulla	Laporte
Bourbeau	Copeman	Gagnon-Tremblay	Le Hir

19 novembre 1997

Leblanc	Loiselle	Paradis	Sirros
Lefebvre	MacMillan	Parent	Vallières
LeSage	Middlemiss	Poulin	Williams

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Williams (Nelligan), débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 164)

POUR - 39

Beaudet	Chenail	Gagnon-Tremblay	Loiselle
Béchar	Cherry	Gautrin	MacMillan
Bélanger	Ciaccia	Gobé	Middlemiss
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Copeman	Houda-Pepin	Ouimet
Benoit	Cusano	Lafrenière	Paradis
Bordeleau	Delisle	Lamquin-Ethier	Parent
Bourbeau	Dumont	Le Hir	Poulin
Brodeur	Farrah	Leblanc	Sirros
Chagnon	Filion	Lefebvre	Vallières
Chalifoux	Frulla	LeSage	Williams

CONTRE - 61

Barbeau	Bégin	Blackburn	Caron
Baril	Bélanger	Blais	Carrier-Perreault
<i>(Arthabaska)</i>	<i>(Anjou)</i>	Boisclair	Charest
Baril	Bertrand	Bouchard	Chevrette
<i>(Berthier)</i>	<i>(Charlevoix)</i>	Boucher	Cliche
Beaudoin	Bertrand	Boulerice	Côté
Beaumier	<i>(Portneuf)</i>	Brassard	Désilets

Deslières	Facal	Gendron	Julien
Dionne-Marsolais	Gagnon	Harel	Jutras
Duguay	Gaulin	Jolivet	

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

19 novembre 1997

Kieffer	Malavoy	Pelletier
Lachance	Marois	Perreault
Landry	Ménard	Rioux
(Verchères)	Morin	Robert
Laprise	(Dubuc)	Rochon
Laurin	Morin	Saint-André
Leduc	(Nicolet-Yamaska)	Signori
Léger	Papineau	Simard
Lelièvre	Paré	(Richelieu)
Léonard	Payne	Trudel
Létourneau		

ABSTENTION - 0